



## Prime carburant

-----  
Par Allais

Bonjour

Lors de l'étude de la demande de la prime carburant, est-ce que le ministère vérifie que le véhicule est à jour du contrôle technique, et si c'est le cas prend-il des mesures si le contrôle du véhicule est dépassé.

Merci.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La page d'information officielle

[url=https://www.impots.gouv.fr/indemnite-carburant-de-100-eu-comment-ca-marche#type\_vehic]https://www.impots.gouv.fr/indemnite-carburant-de-100-eu-comment-ca-marche#type\_vehic[/url]

ne mentionne pas le contrôle technique.

Par contre le véhicule doit être "régulièrement assuré".

-----  
Par Allais

merci